



MAIRIE DE GONTAUD-DE-NOGARET

LA GAZETTE COMMUNALE

N° 1
Août
2026



Le mot du maire

Le 15 mars dernier, les Gontaudaises et les Gontaudais nous ont accordé leur confiance dès le 1er tour des élections municipales. Cette légitimité démocratique nous honore autant qu'elle nous oblige. A présent, l'ensemble du conseil municipal est engagé au service de chacune et chacun des habitants de notre village.

Notre prise de fonction nous a permis de prendre connaissance de l'ensemble des dossiers en cours à la mairie. Si nous n'avons pas trouvé les caisses vides, elles ne sont pas pleines pour autant et nous devons faire face aux restrictions budgétaires. A présent, il nous appartient de mettre en œuvre notre programme électoral. Si Paris ne s'est pas fait en un jour, Gontaud non plus. Cependant, après 5 mois de mandat, nous avons d'ores et déjà pris des mesures fortes. Toutes les dépenses ont été analysées afin de voter un budget sans augmentation des taxes communales, comme nous nous y étions engagés.

De plus, Gontaud-de-Nogaret a repris sa place au sein de Val de Garonne Agglomération où je me suis vu confier la vice-présidence en charge des déchets, 1er poste budgétaire de notre intercommunalité. En conséquence, je suis devenu vice-président du syndicat départemental de traitement des déchets : Valorizon. Par ailleurs, j'ai également été invité à siéger au conseil d'administration de l'Association des Maires du Lot-et-Garonne.

Ce faisant, vous pouvez compter sur moi pour défendre les intérêts de notre village partout où je le pourrai. Dans cette perspective, je souhaite aborder la rentrée avec détermination et engagement. Le 11 septembre prochain, je vous propose donc de nous retrouver pour une fête municipale autour du traditionnel mai, à la salle Jean Larrieu, pour un moment convivial et d'échanges.



Christophe AUGUSTIN

Maire de Gontaud-de-Nogaret

Notre dévoué

Christophe Augustin

Horaires

Du Lundi au Mardi :
de 09h00 à 12h30
Du Mercredi au Vendredi :
de 09h00 à 12h30
de 14h00 à 17h30

Adresse

2 place du Champ de foire
47400 Gontaud-de-Nogaret

Contacts

gontaud.nogaret@orange.fr
Téléphone : 05 53 83 42 46

Restez informé(e)



Gontaud vous informe



GontauddeNogaret Vous Informe

Fonctionnement de la municipalité

- Le maire et les adjoints se réunissent toutes les semaines afin de traiter les affaires courantes, de convoquer les commissions et de préparer les conseils municipaux : c'est le conseil des adjoints.
- Le conseil municipal s'est réuni le 21 mars, les 1er et 27 avril, le 18 juin et le 22 juillet. Le conseil municipal valide les délibérations nécessaires au bon fonctionnement de la commune et prend des décisions sur les sujets proposés par les commissions et le conseil des adjoints.

Lors de ces réunions, le maire donne les informations communales importantes qui n'ont pas fait l'objet de délibérations.

Le conseil municipal se termine par un compte rendu des responsables de commissions sur l'avancement des projets, par le planning du maire et par des questions diverses.

Les comptes rendus des conseils municipaux seront bientôt disponibles sur le site internet de la commune de Gontaud-de-Nogaret qui est en cours de construction.

Le marché du dimanche matin

Depuis le 28 juin 2026, Gontaud-de-Nogaret accueille son marché hebdomadaire sous sa magnifique halle du XVII^e siècle.

Dans une ambiance conviviale et animée, au cœur du village, producteurs et artisans locaux se retrouvent tous les dimanches matin de 8h à 13h.

Vous y découvrirez des traiteurs, une biscuiterie artisanale, des maraîchers, des producteurs de fruits secs, de miel, d'huile d'olive et de vin, ainsi qu'une fleuriste et bien d'autres.

Ce marché met à l'honneur les saveurs du terroir et les circuits courts.

Les visiteurs peuvent également profiter d'un espace convivial pour déguster sur place une boisson et une assiette gourmande proposées par les commerçants du village.

La municipalité souhaite faire de ce rendez-vous un moment de rencontre et de partage pour tous.

Nous vous attendons nombreux le dimanche matin sous la halle.

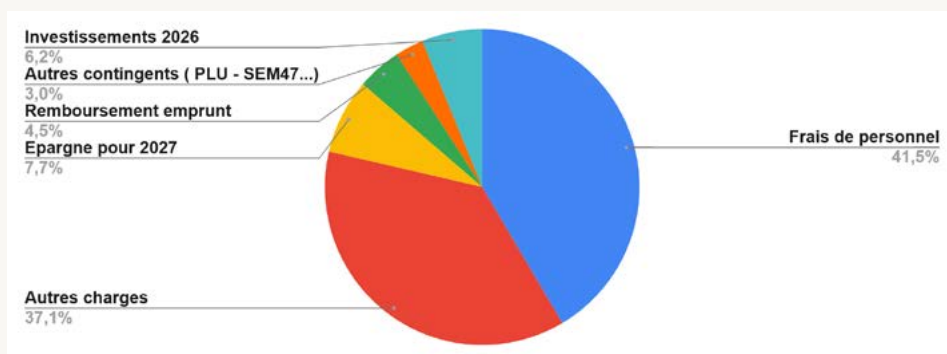
Budget 2026

Les recettes du budget 2026 s'élèvent à 1 351 583€.

Les taux d'impositions foncières communaux n'ont pas été modifiés pour 2026.

Les investissements 2026 : machine pour nettoyage des rues, changement des portes de la mairie. Des réflexions sont en cours pour le reste de l'enveloppe : ce qui ne sera pas dépensé en 2026 se rajoutera à l'épargne pour 2027.

Répartition des dépenses



Tarif cantine

Lors du conseil municipal du 18/06/2026, les élus ont voté une augmentation des tarifs de la cantine qui sera applicable à compter du 01/09/2026 :

- Le tarif ENFANT passe de 2.50€ à 3.00€ le repas
- Le tarif PORTAGE passe de 7.50€ à 9.50€ le repas

Pourquoi cette augmentation ?

La dernière révision des tarifs cantine a eu lieu en septembre 2016. Toutes les augmentations de tarif des ingrédients et de tous les composants du coût du repas (personnel, énergie ...) n'ont pas été répercutés depuis cette date.

Pour les repas ENFANT, la commune prend en charge 65% du coût du repas : le reste est à la charge des familles. Les tarifs CANTINE seront désormais révisés chaque année au 1er septembre.

A partir du 01/09/26, les factures de cantine et garderie pourront être réglées par prélèvement automatique. Un courrier d'information sera envoyé aux parents avant la rentrée scolaire.

Cimetière de Gontaud-de-Nogaret

Dans l'objectif de lancer une procédure de reprise des concessions en état d'abandon, la Mairie a commencé à recenser les sépultures de la partie ancienne du cimetière qui pourraient être concernées. Pour cela, un affichage est mis en place afin de retrouver les propriétaires ou leurs descendants. Donc toute personne qui aurait des renseignements pouvant aider dans ces recherches doit s'adresser à la Mairie.

La mise à jour du plan de la partie ancienne du cimetière est lancée. Merci aux bénévoles qui participe activement.



Gestion des déchets

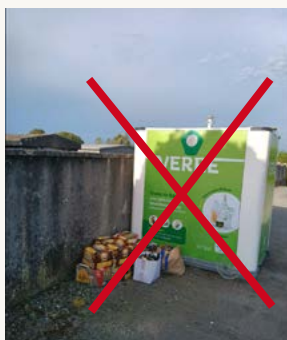
La Mairie souhaite réduire les problèmes de gestion des déchets et peut vous aider en cas de besoin.

Toutes les informations sont sur le site de VGA :



Rappel de certains principes :

- Les bacs jaunes et gris doivent être rentrés à votre domicile entre 2 collectes. Si votre domicile ne permet pas de rentrer les bacs, il est toléré de les laisser devant chez vous À CONDITION DE LES FERMER AVEC UN CADENAS
- Il est interdit de déposer des déchets au sol, même en sacs. Vous encourez UNE AMENDE DE 135 € (délibération du 01/04/26)
- La taxe sur les ordures ménagères est en partie calculée sur le nombre de collectes du bac gris et non sur le poids des déchets.



Exemple de ce qu'il ne faut pas faire

Le CCAS

Le CCAS, mis en place en juin, a commencé à établir le Registre Communal des Personnes Vulnérables. Ce registre est obligatoire.

Toute personne de plus de 65 ans ou reconnue handicapée devrait s'inscrire sur ce registre. Elle pourra ainsi être contactée par la Mairie lorsqu'une alerte est lancée par la préfecture, que ce soit une alerte canicule, inondation, panne électrique, épidémie, etc.

Lors des épisodes de canicule, le CCAS propose aux personnes qui le souhaitent, quel que soit leur âge, de faire une pause fraîcheur dans les locaux climatisés de l'ancien cabinet médical, tous les jours de 14h à 19h, week-end compris.

Usg Foot

L'US Gontaud Football poursuit son engagement pour le développement du football féminin

L'équipe féminine de l'US Gontaud Football s'apprête à entamer sa troisième saison depuis sa création, sous l'impulsion de Ludivine. En seulement deux années, le groupe s'est construit autour de valeurs fortes qui font aujourd'hui son identité : l'esprit d'équipe, le partage, le plaisir, la convivialité, l'épanouissement de chacune et la progression sportive.

Au-delà des résultats, le club a à cœur de contribuer au développement du football féminin sur le territoire et de donner envie aux jeunes filles de découvrir ce sport au sein d'une équipe dynamique, accueillante et bienveillante. L'objectif est de permettre à chacune de trouver sa place, quel que soit son niveau, dans une ambiance où le plaisir de jouer reste une priorité.

Entraînements les mardis et jeudis de 18h15 à 19h30 – reprise le mardi 25 août 2026.

Dans cette dynamique, le 30 mai dernier, l'US Gontaud Football a organisé une journée à l'hippodrome dans le cadre du programme fédéral «**Toutes Foot 2026**». Cette manifestation a réuni participantes et bénévoles autour d'ateliers mettant en avant la confiance en soi, le partage et le plaisir du jeu. Une belle réussite qui illustre parfaitement les valeurs portées par le club.

Enfin, nous souhaitons mettre à l'honneur l'équipe des U13, qui se sont brillamment hissés en finale du championnat PH. Une très belle performance qui fait la fierté de tout le club et du village. Félicitations aux joueurs, aux éducateurs et à toutes les personnes qui les accompagnent tout au long de la saison.

L'US Gontaud Football continue ainsi d'écrire son histoire, avec l'ambition de faire grandir toutes ses équipes tout en restant fidèle à ses valeurs de partage, de passion et de convivialité.

C Murat

RAPPEL: VOS BACS GRIS ET JAUNES

**UN VENDREDI SUR 2
EVERY OTHER
FRIDAY
CADA DOS VIERNES**

**UN MARDI SUR 2
EVERY OTHER
TUESDAY
CADA DOS MARTES**

PAPIERS,
EMBALLAGES
CARTON, PLASTI-
QUE, CANETTES
BOISSONS...

**DIRECTEMENT
EN VRAC**

→ Pour éviter qu'ils soient remplis par d'autres personnes que leurs propriétaires,
LES BACS DOIVENT ÊTRE SORTIS IMPÉRATIVEMENT LA VEILLE (ET PAS AVANT) ET RENTRÉS IMPÉRATIVEMENT AU PLUS TARD LE SOIR APRÈS RAMASSAGE.

→ Les personnes qui, faute de place, ne peuvent pas rentrer leurs bacs chez eux, sont autorisées à les laisser devant leur porte à condition de les fermer à l'aide d'un cadenas. Dans ce cas, le bac doit être percé proprement pour permettre de poser le cadenas.

**AMENDE
DÉPÔT SAUVAGE DE DÉCHETS
WILD DUMPING OF WASTE
VERTIDO ILEGAL DE BASURA**

→ 135,00 €

**Mairie de
Gontaud de Nogaret**

**Si vous souffrez de la chaleur
dans votre domicile,
le CCAS vous propose une
PAUSE FRAÎCHEUR**

dans les locaux climatisés du cabinet médical

**TOUS LES JOURS
durant la période de forte chaleur**
(Alertes jaune, orange, rouge, de la Préfecture)

le CCAS vous accueille
**de 14h à 19h au
cabinet médical**

CCAS Mairie de Gontaud 05 53 83 42 46
gontaudnogaret@orange.fr



Les U13 en finale



Equipe féminine

École

Dans le cadre de la kermesse, le 12 juin, l'APE a prolongé la soirée avec une buvette et un repas. L'APE remercie Sandrine Papa et Céline Diraison pour avoir relancé l'association de parents d'élèves qui n'existait plus. Elles partent certes ; pour autant, l'APE espère accueillir de nouveaux représentants pour l'année scolaire à venir pour aider nos enfants à participer à des sorties culturelles, des découvertes naturelles ou encore des voyages scolaires !

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir une cinquantaine d'anciens élèves qui ont eu la chance d'avoir pour maîtresse... Véronique BERLIOZ, durant leur parcours élémentaire à Gontaud-de-Nogaret, merci à celles et ceux qui ont répondu présent.es à l'invitation.

Ainsi, Maîtresse Véronique s'envole pour une retraite bien méritée. Son grand cœur a amadoué les plus téméraires, sa compassion a soutenu les plus fragiles et sa bienveillance a aidé chacun à trouver sa place. Merci Véronique pour ces 26 années à l'école de Gontaud-de-Nogaret !



Ecole maternelle : 05 53 83 44 24
Ecole primaire : 05 53 83 42 22

Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré

Le quartier résidentiel Chemin de Pierrot

Situé à proximité immédiate du centre ville, la ZAC Chemin de Pierrot propose des lots libres viabilisés pour la construction de maisons d'habitation.

Disposant de différentes liaisons avec son centre ville, ce nouveau quartier rend accessible à pied, à vélo et à voiture ses commerces et ses infrastructures publiques et médicales. Plusieurs zones paysagères sont incluses dans l'aménagement avec notamment la reprise du chemin rural de Pierrot permettant un accès facile aux chemins ruraux de la commune.

La ZAC est divisée en trois zones d'aménagement qui proposeront un total de 64 lots à bâtir de 625 à 1549m² disposant des raccordements eau, électricité, assainissement eaux usées, eaux pluviales* et fibre.

TERRAINS À BÂTIR

Gontaud-de-Nogaret
Quartier résidentiel Chemin de Pierrot



Consultez les lots encore disponibles



 **sem 47**
Lot-et-Garonne

www.sem47.fr

Expressions de la minorité

Patrick Maurin et Pascal Béteille

Nous souhaitons exprimer notre sincère reconnaissance à Monsieur le Maire et à son équipe municipale pour leur ouverture et leur respect envers l'ensemble des élus. En associant l'opposition aux commissions municipales, ils renforcent la démocratie locale et permettent à chacun de contribuer pleinement, dans un esprit de dialogue, au service et à l'intérêt de notre commune.

Lionel Le Gall et Catherine Herrada

n'ont pas souhaité s'exprimer.

Manifestations sur la commune au 2^{EME} SEMESTRE 2026

Date(s)	Association	Événement	Lieu
21/07/26	La municipalité	Marché Gourmand	Sous La Halle
01/08/26	Association de Chasse	Soirée Moules/Frites	Salle des Fêtes
04/08/26	CCAS	Marché Gourmand	Sous La Halle
29/08/26	Le Comité de Jumelage	Marché Gourmand	Jardin des Arcades
06/09/26	Comité des Fêtes	Vide grenier	Salle des Fêtes
11/09/26	La municipalité	Fête de la municipalité	Salle des sports
12/09/26	Soirée tapas	Comité des fêtes	Sous La Halle
20/09/26	Joyeux Sourire	Loto	Salle des Fêtes
25/09/26	Kiwani	Concert	Eglise
26/09/26	Les Tisseuses et Tisseurs de liens	Théâtre	Salle des Fêtes
02/10/26	Union Musicale Marmande	Concert	Eglise
03/10/26	Les Tisseuses et Tisseurs de lien	Soirée Salsa	Salle des Fêtes
11/10/26	USG	Octobre Rose	Salle des Fêtes
17/10/26	OFF ROAD	Trail n°3 nocturne	Sous La Halle
18/10/26	Association des Parents d'élèves	Vide ta chambre	Salle des Sports ou salle des fêtes
24/10/26	La compagnie des Dodets	Halloween	Salle des Fêtes
25/10/26	Les Tisseuses et Tisseurs de lien	Fête de l'arbre	Salle des arcades
31/10/26	Pôle Santé	Salon du Bien être	Salle des Fêtes
07/11/26	Le Comité de Jumelage	Soirée Choucroute	Salle des Fêtes
14/11/26	Association de Chasse	Repas annuel	Salle des Fêtes
15/11/26	Joyeux Sourire	Loto	Salle des Fêtes
20/11/26	Les Hauts de Blanquine	Soirée Châtaignes	Salle USG
28 et 29 nov	Les Tisseuses et Tisseurs de lien	Marché de Noel	Salle des Fêtes
04/12/26	Association des Parents d'élèves	Loto	Salle des Fêtes
21/11 ou 5/12	USG CYCLO	Cyclo cross OPTION	Salle des Fêtes
06/12/26	Joyeux Sourire	Loto	Salle des Fêtes
12/12/26	La compagnie des Dodets	Spectacle de fin d'année	Salle des Fêtes

Liste des actions entreprises par la nouvelle municipalité :

- Rénovation du bureau du Maire, de la petite salle de réunion, de la salle du conseil, du couloir et des toilettes.
- Jardin médiéval : Enlèvement du platelage car devenu dangereux. La réfection des carrés végétalisés et le nettoyage du mur sont en projet.
- Fleurissement du village et reprise en gestion interne de la tonte des stades
- Nettoyage de la halle avant le 1er marché dominical
- Achat d'une machine pour nettoyer les rues : nettoyage en cours
- Mise en place d'une cuve d'arrosage pour les plantations
- Réunion de toutes les associations du village le 17 juin
- Les commissions sont lancées et se sont réunies : santé, école, communication, travaux (diagnostic des bâtiments en cours), PLU
- Réunion publique sur le quartier résidentiel Chemin de Pierrot
- Mise en place du CCAS et des permanences "PAUSE FRAÎCHEUR" à l'ancien cabinet médical pendant les épisodes de canicule.
- Mise en place des marchés le dimanche matin sous la halle
- Organisation du marché gourmand le 21 juillet et le 4 août (par le CCAS)
- École : devis opacification vitres signés. Rassemblement des garderies à l'école primaire à la rentrée en septembre 26.
- Création en cours d'un site internet en collaboration avec VGA et "Gazette Communale" trimestrielle.

Certaines de ces actions ont été réalisées grâce à l'implication de citoyennes et citoyens bénévoles. Leur engagement contribue chaque jour à faire vivre nos projets et nos événements, dynamique positive pour notre village.

Panneau Pocket : simple, rapide et accessible à tous ... toutes les informations de la commune en 1 clic !



Panneau Pocket est une application conçue pour faciliter la communication entre les collectivités et les habitants. Une fois téléchargée, elle donne accès à toutes les informations importantes des communes, EPCI, gendarmeries et syndicats. :

- Informations pratiques (horaires des services municipaux, collectes des déchets...)
- Alertes et urgences locales (travaux, intempéries, coupures d'électricité, etc.)
- Événements (marchés, festivités, réunions publiques...)

Comment télécharger l'application

Rien de plus simple :

- Rendez-vous sur Play Store, App Store ou AppGallery
- Recherchez Panneau Pocket.
- Téléchargez l'application gratuitement
- Ajoutez votre commune à votre liste de favoris, et c'est parti !

Vous n'avez pas de smartphone ? Toutes les informations Panneau Pocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Recherchez app.panneaupocket.com et trouvez votre mairie !

